Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 022-212203632-20261109-DEL2026_07_12-DE

Trélévern
Commune Vert & Bleue

République Française
Département des Côtes d'Armor
Date de la convocation : Mardi 03 novembre 2026

Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal du lundi 09 novembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi neuf novembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de TRELEVERN, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la petite salle de la salle polyvalente, sous la présidence de Madame BERTINOTTI Dominique, maire.

Etaient présents : BERTINOTTI Dominique, SILVERT Julien, GUILLOU Anne Hélène, ADAM Dimitri, MEUNIER Martine, QUEGUINER Yannick, BROCKAERT Martine, LE ROUX Denis, ARNAUD-STROJNY Karine, FLEURY Bernard, LE BRIS Gaëlle, MECHLING Yohann, BEC Bernard, CARMILLAT Brigitte, ROUSSEAU Joseph.

Secrétaire de séance : Anne Hélène GUILLOU

Membres en exercice	15
Membres présents	15
Nombre de procurations	0

DEL2026-07-12
Objet : Réorganisation du service administratif

La Maire rappelle à l'assemblée :
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code général de la fonction publique, et notamment ses articles L. 313-1, L. 313-2 et L. 251-1 et suivants,
Vu le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Considérant la nécessité d'optimiser le fonctionnement du service administratif afin de rationaliser les procédures internes avec une spécialisation des métiers.

Considérant le projet de réorganisation de service présenté, visant à redistribuer les missions de secrétariat.

Considérant que ce projet a fait l'objet d'une saisine et d'un examen par le Comité Social Territorial (CST) placé auprès du Centre de Gestion des Côtes d'Armor lors de sa séance du 24 septembre 2026,

Considérant que le Comité Social Territorial a émis un avis favorable,
Considérant que cette réorganisation nécessite l'adaptation du tableau des effectifs de la collectivité par la création d'un nouveau poste adapté aux nouvelles missions,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE :

Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 022-212203632-20261109-DEL2026_07_12-DE

Article 1 : D'approuver le projet de réorganisation du service administratif tel qu'il a été présenté et soumis au Comité Social Territorial.

Article 2 : De modifier le tableau des effectifs à compter du 18/08/26 comme suit :

- Modification de poste :
  - Modification d'un poste d'adjoint technique en adjoint administratif, à temps complet à 35/35ème], pour assurer les fonctions de gestionnaire des mouillages, affaires scolaires et assistante polyvalente.

Article 3 : Dit que les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés sur les postes créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours (Chapitre 012 Nature 6411).

Article 4 : Autorise Madame la Maire à signer tous les actes administratifs, arrêtés individuels et documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à TRELEVERN, les jour, mois et an précités.
Pour extrait conforme au registre,
La Maire,
Dominique BERTINOTTI

